

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de M. Jacques BASCOU**

<b>Séance publique du LUNDI 9 JUILLET 2018 à 8h30</b>	Date de convocation : 3 juillet 2018
---	--------------------------------------

<b>Délibération</b>
<b>N°B2018_95</b>

<b>Membres en exercice :</b>	<b>24</b>
<b>Votants :</b>	<b>20</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>20</b>
Pour :	20
Contre :	0
Abstention :	0

**SECRETAIRE DE SEANCE : Eric MELLET**

**PRESENTS :** Jacques BASCOU, Yves BASTIE, Roger BRUNEL, Didier CODORNIU, Viviane DURAND, Guillaume HERAS, Michel JAMMES, Gérard KERFYSER, Aimé LAFFON, Serge LALLEMAND, Tristan LAMY, Christian LAPALU, Henri MARTIN, Eric MELLET, Carmen MOUTOT, Jacques POCIELLO, Michel PY, Edouard ROCHER,

**EXCUSES :** Jacques BLAYA, Marc ORTIZ, Magali VERGNES

**EXCUSES EN COURS DE SEANCE :**

Didier CODORNIU (à partir de la délibération N°B2018\_94)

**EXCUSES AVEC PROCURATION :** Marie BAT, Alain FABRE, Isabelle HERPE,

**Nomenclature Etat : Domaines de compétences par thèmes – Environnement**

**OBJET : Appel à candidatures CITEO pour l'extension des consignes de tri et mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers et des papiers graphiques**

Le Grand Narbonne mène une politique volontariste pour la gestion des déchets ménagers. Un des axes de cette politique concerne le tri.

Les enjeux globaux sont à la fois d'augmenter le tri en maîtrisant les coûts tout en ayant une réflexion sur l'organisation de notre service tri.

Par délibération N°B2018\_11 du 15 janvier 2018, notre établissement s'est engagé avec l'Eco organisme CITEO au titre de la filière papiers graphiques et emballages ménagers. Cette démarche permet à la collectivité de bénéficier du dispositif national de soutien de l'Eco organisme et de mettre en œuvre, dans de bonnes conditions techniques et financières, le tri.

CITEO vient de lancer un appel à candidatures pour le passage à l'extension des consignes de tri en proposant des mesures d'accompagnement pour les collectivités volontaires. Ce nouveau dispositif permettra de recycler des produits de consommation courante jusqu'alors non recyclables : pots de yaourt, films d'emballage, barquettes polystyrène ...

## N°B2018\_95

Dans la continuité des actions mises en place en 2014 avec la nouvelle délégation de service public du centre de tri et avec le passage en monoflux en 2015, le Grand Narbonne souhaite intégrer dans le dispositif actuel dès janvier 2019 cette extension de consignes de tri.

Il s'agit d'une nouvelle étape importante dans la stratégie de développement du tri enclenchée depuis quelques années.

En effectuant l'extension des consignes de tri, le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, souhaite remplir plusieurs objectifs :

- Répondre aux obligations de la loi de TEPCV, (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) ;
- Améliorer les performances de tri ;
- Optimiser les implantations et les contenances des points à tri ;
- Travailler sur l'optimisation des collectes ;
- Profiter d'un centre de tri moderne dernière génération (Covaldem) ;
- Répondre à la demande des usagers souhaitant une simplification du geste de tri.

### A l'unanimité, le Bureau décide :

- D'approuver notre participation à l'appel à candidatures ainsi que la mise en œuvre du projet d'extension des consignes de tri ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération certifiée  
exécutoire compte  
tenu de sa  
transmission en  
Sous-Préfecture  
le : 11/7/2018  
et de sa publication  
le : 11/7/2018**

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus  
Copie certifiée conforme,

**Le Président,**

**Jacques BASCOU**

